

République Française
Département : HAUTES-PYRENEES
Arrondissement : Tarbes
COMMUNE DE CHELLE-DEBAT

PROCES VERBAL du Lundi 20 octobre 2025

Le lundi 20 octobre 2025 à 20h 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 13 octobre 2025, s'est réunie sous la présidence de Nathalie BONNET

Secrétaire de la séance : Dominique CHIARABINI

Présents : Nathalie BONNET, Patrick MONTAUT, Dominique CHIARABINI, Joël ABADIE, Sandrine BALLEVRE, Marine DETREZ

Représentés : Mylène ELIZALDE représentée par Nathalie BONNET

Absents et excusés : Rafael BUENO, Guy LAPOUTGE, Ludovic SEVE, Raymonde AUJARD

Ordre du jour :

- Bail E'pizza : changement de nom
 - Délibération pénalité design alu
 - DETR 2026
 - Panneau Pocket
 - Chambre de métier : demande de subvention
 - Epareuse
 - Affouage
 - Repas communal de début d'année 2026
- Questions Diverses

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité

Délibérations du conseil :

CHANGEMENT DU NOM POUR LE BAIL EPIZZA (N° DE_020_2025)

Madame Le Maire informe le conseil municipal que la société qui gère l'epizza change de nom
A partir du 01 octobre 2025 la société SAS RAJA Bruno est remplacé par la SS BG
Le conseil municipal accepte à l'unanimité et demande à Mme Le Maire de valider la nouvelle convention de mise à disposition d'un emplacement

ANNULATION DES PENALITES POUR L'ENTREPRISE DESIGN ALU (N° DE_021_2025)

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite aux différents travaux effectués par l'entreprise Design Alu, elle propose de rembourser les pénalités de retard sur le chantier de l'auberge.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte et demande à Mme Le Maire de faire les démarches pour le remboursement des pénalités de retard pour l'entreprise Design Alu

DETR 2026

Madame le Maire informe le conseil municipal que des travaux sont nécessaires au cimetière avec la remise en forme des allées et la toiture au-dessus du salon de coiffure des devis vont être demandés. Elle propose de faire une demande de subvention au titre de la DETR 2026. Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents.

PANNEAU POCKET

Madame Le Maire fait part au conseil municipal de l'application Panneau Pocket qui permet de communiquer les informations et alertes avec les habitants. Mr Chiarabini se charge de prendre toutes les informations pour le financement et le fonctionnement de cette application mobil.

CHAMBRE DES MÉTIERS

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu une demande de subvention de la chambre de métiers ; Le conseil municipal décide de ne pas participer

EPAREUSE

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune à 2 chemins en communs avec les communes de Mun et Trouley Labarthe. Elle Propose de faire une convention avec les 2 villages pour le passage de l'épareuse une année sur deux, afin que les frais d'entretien soient partagés entre les 3 communes.

AFFOUAGE 2025 (N° DE_022_2025)

Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'une coupe de bois va être proposée pour l'affouage

Le tarif sera de 38 euros le stère avec dépose en bord de route de troncs et houpiers coupés en 2 m, à proximité de l'abattage.

Le conseil municipal accepte et demande e à Mme le Maire d'effectuer les démarches pour informer les personnes du Habitants de Chelle Debat

REPAS DEBUT D'ANNÉE

Madame Le Maire demande au conseil municipal de fixer une date pour le repas communal de début d'année prochaine

Après concertation la date du samedi 24 janvier 2026 à midi est retenue

QUESTIONS DIVERSES

Nathalie BONNET
Président de séance

Dominique CHIARABINI
Secrétaire de séance